



Joignez-nous sur Whatsapp

+228 90 99 41 01



**TOGO TERMINAL /MOUVEMENT
D'HUMEUR SANS PRÉAVIS :
La Direction situe
l'opinion et rassure de
la reprise des activités**



LeDIALOGUE

Hebdomadaire Togolais d'information, d'analyse et de publicité

N°0186 du 08 Juillet 2020

Récépissé n°0477/04/02/14/HAAC

Prix :
250FCFA

Page 4

Encore 45 jours d'Etat d'urgence sanitaire :



PROCHAIN GOUVERNEMENT TOGOLAIS/ POSTE DE PM :

**NICOLAS LAWSON FAIT DES YEUX
DOUX À FAURE
GNASSINGBÉ**



Page 3

ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT RÉÉLU DU CONAPP :

TCHAGNAO Arimiyao :



El Hadj Arimiyao Tchagnao

**" Le CONAPP va
continuer par
travailler comme
il l'a fait il y
a deux ans..."**

Pages 4&6

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS :
**L'honorable Innocent KAGBARA
innove avec le projet
"AMELEMIASSI"**

P.3



PROJET PLATEFORME DES MEDIAS D'APPUI A LA COMMUNICATION ET A LA SENSIBILISATION SUR LA COVID-19 AU TOGO

BULLETIN D'INFORMATIONS ET DE SENSIBILISATION

FACE AU CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



SE LAVER TRÈS RÉGULIÈREMENT
LES MAINS AVEC DU SAVON
ET/OU DU DÉSINFECTANT



TOUSSER OU ÉTERNUER
DANS UN MOUCHOIR JETABLE



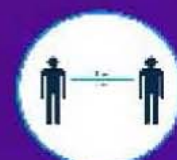
TOUSSER OU ÉTERNUER
DANS SON COUDE



ÉVITEZ TOUT CONTACT DIRECT
AVEC DES PERSONNES SAINES
OU AVEC DES MALADES



PORTER UN MASQUE DE
PROTECTION
SI VOUS ÊTES MALADE



RÉSPECTER UNE DISTANCE DE
SÉCURITÉ DE 1 MÈTRE

■ Interview

Lutte contre la COVID 19



Interview exclusive du Médecin colonel Djibril Mohaman, coordonnateur de la CNGR

Le Gouvernement togolais a décidé sous la houlette du Président de la République de lancer il y a trois mois, une lutte contre la propagation du Coronavirus. Au terme des trois mois de l'état d'urgence sanitaire, en exclusivité, le Colonel Djibril Mohaman, Patron de la Coordination nationale de la Gestion de la Riposte contre la COVID-19, fait le point de la situation.

Monsieur le coordonnateur, bientôt trois mois de travail acharné dans la lutte contre la COVID 19. Quel bilan faites-vous pour le pays ?

Du 1er cas déclaré à ce jour, les chiffres prouvent que l'évolution de la pandémie a été contenue. Nous n'avons pas assisté à une flambée des cas, comme ail-

leurs. Le nombre de cas guéris au Togo est preuve d'une bonne prise en charge. Nous avons connus malheureusement 13 décès. Ces décès, il faut le souligner, concernent des personnes présentant déjà des pathologies chroniques associées. En ce qui concerne les infrastructures, grâce à l'anticipation du chef de l'Etat, à ses instructions et directives à diverses

(suite page 2)

UE-Togo

le chargé des affaires fait le point de la coopération avec le Togo



M. Bruno Hanses

L'Union européenne est un des partenaires importants du Togo depuis plus de cinquante ans. Au Togo, la délégation européenne est active dans plusieurs domaines, santé, environnement, droits humains, réforme de la justice, agriculture. Dans cet entretien le chargé d'affaire Bruno Hans, nous livre ses impressions sur l'état de cette coopération avec le Togo.

Suite page 3

ENCORE 45 JOURS D'ETAT D'URGENCE SANITAIRE :

Une mesure pour raffermir la lutte contre le Covid-19

Alors que les Togolais étaient dans l'expectative de voir la levée définitive de l'Etat d'urgence décrété le 1er Avril dernier par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, cette décision a plutôt eu une rallonge de 45 jours. Et pour cause, le gouvernement, conscient de la persistance de la pandémie avec des cas qui ne cessent de décupler a jugé bon de prendre ses responsabilités.

Certes, cette situation est loin de faire l'unanimité au sein de l'opinion qui attendait de vives voix la fin de cette mesure pour



Faure Gnassingbé, PR

connaître le prochain gouvernement. Mais au-delà de la démission du gouvernement, il faut reconnaître que la crise sanitaire est une priorité qu'il faut

prendre à bras le corps pour la juguler avant de connaître l'exécutif qui se fera jours. La rallonge de 45 jours n'a pas été décidée pour faire plaisir à une

frange de la population ou pour corser les peines de certaines populations très éprouvées par cette pandémie.

En somme le gouvernement sous l'impulsion de Faure Gnassingbé a compris les réels dangers que le coronavirus cause à la population en ce sens que, prorogé l'Etat d'urgence sanitaire serait une opportunité pour l'Etat de continuer par mettre en œuvre les mesures prises pour lutter contre ce virus invisible et mortel.

Décrété en avril dernier pour une durée de 3 mois, afin de

faire face au coronavirus, il va sans dire que l'Etat d'urgence sanitaire au Togo qui devrait prendre fin le 02 juillet dernier prendra donc fin le 16 août 2020. La population a l'obligation de respecter les gestes barrières afin de briser la chaîne de contamination.

La lutte contre le covid-19 n'est pas seulement du ressort des autorités. Chacun doit jouer sa partition avec des sensibilisations et une prise de conscience avec une dose de civisme.

KADI

PROCHAIN GOUVERNEMENT TOGOLAIS/ POSTE DE PM :

Nicolas Lawson fait des yeux doux à Faure Gnassingbé

Il est connu de tous par sa forte gueule, sa hargne et sa perspicacité dans les idées qu'il propose souvent au pouvoir dans la gestion de la chose publique. Il a toujours pris cette ascendance à faire une politique d'esbroufe en défiant ses adversaires.

Nicolas Lawson, puisque c'est de lui qu'il s'agit a encore fait parler de lui le weekend dernier. Lorsque l'occasion lui est donnée sur une radio de place, sans langue de bois, il a débité des verbiages avec une particularité dont on lui connaît. Après avoir mis à nu certains ratés d'une frange de l'opposition, il a salué la politique du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé qu'il a qualifié de " bossueur ".

Pour le prochain gouvernement qui tarde à prendre corps, Nicolas Lawson pense qu'il est l'homme de situation pour prendre la primature afin de travailler avec le président réélu pour relancer, selon ses propres termes " le pays sur les rails ".

Cette sortie médiatique de Nicolas Lawson n'est pas passé inaperçue. Les commentaires n'ont pas cessé de fuser de partout qui pour acquiescer les propositions du président du parti le PRR, qui pour fustiger ses propos souvent discourtois.

A l'analyse de la posture dans laquelle se trouve Nicolas Lawson on peut dire sans se tromper qu'il



Nicolas Lawson

fait des yeux doux au pouvoir. Mais dans la pratique où le pays ne se trouve pas dans une crise politique, le tandem Faure-Nicolas serait-il la solution du

moment ? Un gouvernement union nationale avec l'entrée probable de certains leaders de l'opposition n'est pas envisageable. Nul doute que nombreux sont

les Togolais qui connaissent les idées pertinentes de Nicolas. En revanche, lorsqu'on a la victoire à une élection comme la présidentielle, on l'assume. Sur ce, on est tenté de dire que le parti UNIR n'est pas dans une posture de partage de pouvoir encore moins confier la primature à un autre parti.

Les désirs de Nicolas Lawson de se voir à la tête de la primature auront un écho favorable? Tout compte fait, le Togo est dans une crise sanitaire qui l'a obligé à instaurer un Etat d'urgence qui prendra fin le

16 Août prochain. Ce qui suppose que le gouvernement Klassou II ne rendra sa démission qu'après la levée de cet Etat d'urgence.

L'on ne peut, à l'heure où nous mettons sous presse, prétendre connaître la stature du prochain gouvernement puisque les surprises peuvent arriver à tout moment. Mais la question qui triture les méninges des Togolais est de savoir si Nicolas Lawson avait besoin de se proposer comme premier ministre ? Les jours à venir nous édifieront sur la question.

Sebabi Talata

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS :

L'honorable Innocent KAGBARA innove avec le projet " AMELEMIASSI "

La crise sanitaire liée au coronavirus continue de faire parler d'elle presque dans tous les plans. A cause d'elle, les activités socioéconomiques ont eu un véritable coup avec des répercussions sur le quotidien et le vécu des populations surtout celles vulnérables. Une situation qui n'épargne personne.

Pour jouer sa partition aux côtés des efforts du gouvernement, le Réseau Africain pour la Formation, la Science et l'Emergence des Talents (RAFSET), innove avec le projet " AMELEMIASSI ". Lancé le mercredi 1er juillet dernier à Lomé, ce projet est porté par l'honorable Innocent KAGBARA et directeur exécutif de RAFSET.

" AMELEMIASSI " a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie,



l'assistance sociale et psychologique des populations togolaises, en particulier celles affectées par le COVID-19.

Sur le terrain, ce projet consistera à fournir des kits alimentaires mensuels et de protection aux familles vulnérables du Togo ; à sensibiliser les populations sur la pandémie du COVID-19 et leur distribuer du matériel préventif ; à

assister les populations sur le plan psychologique, juridique, médical et professionnel et enfin à faire une cartographie de la situation sociale du Togo en l'occurrence les personnes affectées par le COVID-19.

Pour le directeur exécutif de RAFSET, ce projet nécessite une grande mobilisation des ressources afin de sauver non seulement des vies mais aussi de restaurer l'espoir et le

renouveau en renforçant la résilience. Raison pour laquelle " AMELEMIASSI " a plus besoin de l'apport de tous pour le bonheur des populations nécessiteuses.

Aussitôt après son lancement, toute l'équipe de l'ONG RAFSET s'est rendue dans les quartiers de Bè Klikamé, Agbalepedo, Gbonvié, Atikoumé et Adewi pour apporter leur assistance en kits alimentaires à 70 familles nécessiteuses. Composés de vivres et non vivres, cet apport a été fait dans le respect strict des mesures barrières face au COVID-19.

Signalons que l'ONG RAFSET se veut un pôle de résilience pour alléger davantage les souffrances des populations vulnérables du Togo.

Elom

ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT RÉÉLU DU CONAPP :

TCHAGNAO ARIMIYAO : " Le CONAPP va continuer par travailler comme il l'a fait il y a deux ans..."

Il vient d'être reconduit à la tête du Conseil National des Patrons de Presse. El Hadj Arimiyao Tchagnao a gagné par son dynamisme, son professionnalisme, son sens de partage, sa capacité à rassembler la presse, l'affection des membres qui lui ont accordé les 100% des voix pour un second mandat à la tête de l'organisation. Dans un entretien accordé à la Radio Carré Jeune (RCJ), le Président réélu, a souligné en dix (10) points les défis qu'il entend relever notamment : " Œuvrer pour la signature de la convention collective ", " la professionnalisation de la presse ", " l'assistance maladie aux journalistes " ainsi que " l'unité des organisations patronales ". Il a aussi évoqué les sujets d'actualité comme la " Pandémie au Covid 19 ", " Pétrole-gate ", " Privatisation de la NSCT ". Lisez l'intégralité de l'entretien.

Nous traversons actuellement la pandémie du coronavirus alors avant d'être Président du CONAPP, vous êtes Directeur de publication du journal Nouvelle Opinion, comment ça se gère actuellement à votre rédaction ?

Comme tous les togolais, nous gérons au quotidien les mesures

barrières, nous nous accommodons aux décisions prises par les autorités du pays notamment se laver régulièrement les mains, passer le gel hydro-alcoolique à la main quand on n'a pas l'eau et le savon à proximité, et surtout le port des bavettes.

Vous venez d'être réélu à la tête du CONAPP, alors quel bilan faites-vous du mandat bouclé ?

Il ne nous revient pas de danser et de nous apprécier au même moment. Notre reconduction a été motivée par des faits concrets que les confrères ou les patrons de presse du Togo qui sont du moins

membres du CONAPP, ont dû constater. Nous avons été élus le 18 mai 2018 pour 2 ans. Et durant ces deux années, nous nous sommes attaqués à ce qui nous intéresse le plus et qui concernait la professionnalisation de toute la corporation. Nous avons fait en sorte que les confrères surtout du privé, soient réconfortés en ce qui concerne la professionnalisation.

Nous avons eu à notre actif douze (12) séries de formation sur plusieurs thématiques notamment : la couverture médiatique post-crise, couverture médiatique des élections, nous avons aussi appris avec l'appui de notre partenaire privilégié qui est Reporter sans frontière (RSF), comment faire une investigation, et comment lutter contre la cybercriminalité. Nous avons aussi avec plan Togo fait une formation sur les violences faites aux enfants. Aussi, avons-nous, à notre actif, une formation qui permet aux journalistes de savoir faire la différence entre les fake news, et les informations réelles. D'autres formations nous ont permis d'être ensemble avec les forces de l'ordre et de sécurité que nous retrouvons souvent sur les lieux de reportage.

Nous sommes aussi allés vers les autorités pays pour leur fait comprendre la nécessité et l'importance de voir comment revoir à la hausse, la subvention de l'état à la presse. Nous étions à 100 000 000, l'effort et les explications que nous avons pu donner au niveau de l'Assemblée nationale notamment avec la présidente, Mme Tsegan Yawa, avec les différentes commissions et groupes parlementaires qui nous ont orienté vers le ministère des Finances; Nous avons rencontré le ministre lui-même qui, à son tour, nous a demandé d'échanger avec le Directeur général du budget et au finish, nous avons été compris et avons gagné 50% de plus sur ce que nous avions.

Ce qui a fait que la presse privée a eu 150 000 000 comme aide de l'aide. Nous sommes

confiants que les 50 000 000 qui se sont ajoutés ne font pas l'attente. Ce n'est pas la fin de ce que nous cherchons et donc dans le second mandat, nous allons œuvrer pour que l'aide puisse encore hausser. Puisqu'aux états généraux de la presse à Kpalimé, la barre était fixée à 800 000 000. Aujourd'hui, nous n'avons même pas le quart, et donc le combat continu.

En dehors de cela, nous savons qu'au niveau de la presse privée, nous n'avons pas une assurance-maladie, ce qui fait que quand un journaliste du privé tombe malade, il faut passer par des SOS, des plateformes pour demander des soutiens. Nous avons ouvert des discussions avec d'autres associations patronales, près de l'Institut Nationale Maladie (INAM). La discussion n'est pas bouclée, mais quelque chose a été démarré.

Nous avons aussi travaillé à la solidarité entre nous. Certains confrères en difficulté ont été aidés par nos initiatives de couloir.

Pendant la covid-19, contre lequel nous continuons de lutter, le CONAPP a fait en sorte que certains confrères puissent bénéficier d'insertion sur toute l'étendue du territoire pour que surtout les rédacteurs puissent bénéficier de quelque chose pour gérer la crise.

Nous avons eu des ambitions en 2018, certains ont été satisfaites, d'autres sont ouvertes et ne sont pas encore fermées. Avec ce nouveau mandat, nous allons œuvrer pour que la boucle soit bouclée.

En vous suivant, on a l'impression que durant les deux ans, tout a été rose ?

On ne peut pas dire que tout a été facile. Dans la vie, il faut arriver à surmonter les difficultés, c'est en ce moment seulement que vous sentez que vous menez un combat de vie.

J'avoue que la profession de journaliste ne m'a jamais trahi, et ne m'a jamais déçu, mais le journaliste m'a déçu durant les deux ans d'exercices. Le métier ne m'a pas déçu, mais les professionnels, il y en a qui m'ont déçus, il y en a qui m'ont trahi. Mais ça fait partie des coups de la vie qui nous permettent d'être plus forts.

Suite à la page 6

TOGO TERMINAL / MOUVEMENT D'HUMEUR SANS PRÉAVIS :

La Direction situe l'opinion et rassure de la reprise des activités

Le 5 juillet dernier, les activités de la multinationale Togo Terminal ont failli être chamboulées par un groupe de salariés de cette société. Selon les informations, ceux-ci disent protester contre une augmentation de salaires qu'ils estiment être insuffisante.

Ce mouvement d'humeur non conforme aux règles qui régissent la société moins encore les procédures légales, a été orchestré sans aucun préavis. Face à cette grogne illégale, la direction de Togo Terminal n'a pas tardé à réagir pour situer l'opinion sur les réels mobiles d'une telle situation regrettable.

Dans un communiqué rendu public, la Direction explique les raisons qui ont conduit à l'augmentation



de salaires en fin d'année 2019. Les premiers responsables de la société n'ont pas manqué de rassurer de la reprise des activités depuis lundi 06 juillet avec la fluidité des opérations.

Lire en intégralité, ci-dessous, le communiqué.

TOGO TERMINAL
LOMÉ

Lomé, le 06 Juillet 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tentative de blocage des activités portuaires par un petit groupe de salariés pour protester contre une augmentation des salaires

Dimanche 5 Juillet 2020 en fin de journée, un groupe de salariés de la société a essayé de bloquer les activités pour dit-il, protester contre une **augmentation des salaires** qu'il juge « non conséquente ». Un mouvement d'humeur sans aucun préavis et non conforme aux procédures légales, réglementaires et conventionnelles.

En effet, La Direction Générale de Togo Terminal en accord avec les délégués syndicaux a décidé en fin d'année 2019, d'une augmentation des salaires. Cette revalorisation des rémunérations prend en compte les différentes catégories suivant les spécificités des postes.

Ainsi, **en janvier 2020, les primes de logement ont été revues à la hausse** pour toutes les catégories.

Au mois de Mai 2020, le processus de rallongement de la grille a été entamé avec un avancement de 3 échelons pour toutes les catégories.

En plus, la Direction Générale de Togo Terminal soucieuse du bien-être de son personnel, a également enclenché le processus de revalorisation complète des salaires malgré la situation socioéconomique complexe liée à la crise sanitaire actuelle caractérisée par une baisse des activités dans tous les secteurs notamment portuaires. **A la fin du mois de Juin, le salaire perçu a été augmenté avec un rappel de 5 mois, à compter de janvier 2020.**

Pour rappel, en 2019, des réajustements des salaires avaient été faits pour une grande partie du personnel. En plus de nombreuses autres mesures incitatives, chaque année, la Direction Générale procède à une réactualisation des salaires pour s'assurer du mieux-être de son personnel.

La Direction générale ouverte aux négociations et engagée dans l'amélioration constante des conditions de travail et de vie de ses collaborateurs, a exhorté les travailleurs au respect des textes réglementaires et conventionnels. Elle regrette les éventuels désagréments causés par ce mouvement d'humeur illégal et illégitime de ce groupuscule d'agents et présente ses excuses à tous les partenaires de la société. Elle se réjouit de la reprise des activités ce lundi matin 06 juillet 2020 et rassure ses clients de la fluidité des opérations.

La Direction Générale

Le DIALOGUE
Hebdomadaire Togolais d'information, d'analyse et de publicité

Directrice de la Publication : Talata SIBABI Tél : 92 70 73 36

Rédaction :
Kadi,
Appolinaire,
Junior AGBÉ

Imprimerie :
Direct Sprint.
Tirage :
1.500 exemplaires

suite interview du Médecin Colonel Djibril

étapes clef de la pandémie, d'importants moyens ont été mis en place par le Gouvernement, allant du dépistage à la prise en charge. Le bilan est satisfaisant.

Par rapport à la contagion sur le terrain, avez-vous l'impression que des efforts restent à faire ? et dans quels domaines ? Quelles sont les mesures supplémentaires que l'Etat peut prendre pour contenir le virus ?

Les mesures actuelles permettent de gérer efficacement la pandémie. (Confer Question 1). Il faudra certainement adapter la lutte dans chaque secteur d'activités, en responsabilisant les acteurs. Mais c'est en fonction de l'évolution de la situation que les mesures seront prises, pour une riposte efficace. Nous sommes confiants en la clairvoyance et anticipation du Chef de l'Etat, qui saura prendre les mesures stratégiques en temps opportun.

Comment les communautés peuvent-elles cohabiter avec le virus tout en continuant par mener leurs activités ?

Il suffit d'appliquer les mesures et

gestes barrières. En plus du port systématique du masque, le lavage systématique des mains, respecter la distanciation physique, sur les lieux de travail. Les systèmes de vie et de travail doivent être adaptés, afin d'éviter les contaminations. C'est la seule façon d'assurer la reprise des activités socio-économiques en toute quiétude.

Comment préparer les communautés au déconfinement ou au retour à la vie normale ?

Le Togo n'a pas connu de confinement. Il n'y a eu que des mesures restrictives, qui sont en train d'être levées, progressivement.

Quel conseil final, souhaitez-vous donner aux populations et aux communautés rurales et urbaines en ce temps de crise sanitaire ?

La population est priée de respecter les mesures barrières. Port de masque, lavage des mains, distanciation physique. Appeler le 111 en cas de signes suspects constatés chez soi ou chez autrui (rhume, douleurs à la gorge, fièvre, maux de tête, éternuements....

Propos recueillis par la plateforme@medias Togo

Togo –Santé

COVID-19 : Des laboratoires mobiles désormais opérant à l'intérieur du pays

Les autorités sanitaires, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus, ont décidé rapprocher les laboratoires de tests des populations. Dans ce cadre, sous la houlette de la Coordination nationale de la gestion de la riposte contre le Covid-19 (CNGR), le pays a choisi de déployer des laboratoires mobiles au sein du pays pour dépister les cas de Covid-19. Ces laboratoires mobiles sont déployés dans plusieurs villes de l'intérieur pour soutenir et accroître la capacité de tests. Ainsi ces labos mobiles sont désormais déployés dans les chefs-lieux de régions notamment dans les villes de Dapaong, Sokodé et Atakpamé. En outre, cela s'ajoute à la récente antenne de l'Institut national d'hygiène, ouverte à Kara pour servir les communautés de la Région de la Kara. Au 31 juin, les autorités sanitaires ont pu réaliser avec le soutien des laboratoires mobiles, 30336 tests ont réalisés. Le pays compte encore quelques 642 cas confirmés, 227 cas actifs, 401 cas guéris et 14 décès.

Plateforme@mediaTogo

**CORONAVIRUS
AU TOGO**



Santé

Covid-19 : Hausse des cas de contagion au Coronavirus

Depuis quelques jours, les cas positifs de la Covid-19 sont en hausse. Cette situation commence par inquiéter les communautés locales. Les autorités ont levé durant le mois de juin dernier, les mesures de restrictions mises en place dans le cadre de la lutte contre la pandémie. L'allègement des mesures restrictives, a été mis en œuvre suite à la stabilisation de la contamination, selon une évaluation des experts de l'équipe scientifique. Les mesures comme le couvre-feu, le bouclage de certaines villes, l'interdiction des transports interurbains, ont été levées. Mais le port du masque dans les lieux publics est reste obligatoire.

Apparemment, la levée des mesures a permis un relâchement au sein populations. Les mesures barrières semblent ne plus être respectées. Conséquences, le pays a enregistré en deux jours 51 nouveaux cas positifs à la COVID -19. A ce jour, le nombre total de personnes testées positives est de 642 dont 227 cas actifs, 401 guéris et 14 décès. Les autorités sont fermes, et appellent au respect des gestes barrières notamment le port du masque, le lavage systématique des mains, le respect de la distanciation sociale, et autres mesures nécessaires pour réduire la contagion.

Plateforme@mediaTogo

Santé

COVID-19 : Les artisans togolais formés à la production des bavettes de protection

Grace au partenariat de plusieurs acteurs institutionnels et sociaux, les artisans togolais ont été initiés à la fabrication des kits de protection contre la COVID-19. En effet, le ministère togolais en charge du Développement à la base, le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej), le Programme des nations unies pour le développement (Pnud-Togo), l'Institut National d'Assurance Maladie du Togo (INAM), et l'Union des Chambres Régionales de Métiers du Togo (UCRM) soutiennent des initiatives des formation des artisans. Ainsi

par exemple, l'incubateur Nunya Lab a formé, quelques 460 artisans togolais à la fabrication de masques de protection efficaces. Au niveau national, à terme, l'objectif est de produire 1 million de masques, lavables et réutilisables, à un prix subventionné, au bénéfice de la population, surtout face à la progression de la Covid-19. Cette initiative vise entre autres à valoriser le savoir-faire des artisans togolais.

Plateforme@mediaTogo

ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT RÉÉLU DU CONAPP : TCHAGNAO ARIMIYAO : " Le CONAPP va continuer par travailler comme il l'a fait il y a deux ans..."

Suite de la page 4

Il y a des confrères qui vous appellent pour avoir des éclairages sur quelque chose qui se passe et qui leur semble flou. Mais il y en a qui, pour aucune raison, s'en prennent à vous. C'est en cela que je dis que les premières autorités de tout pays se sont leur école qui nous intéressent parce que tous les jours, nous critiquons, nous nous attaquons aux autres.

En tout cas pour les deux ans que nous avons devant nous, que les confrères soient ouverts. Moi je reste humble, ouvert depuis nos employés jusqu'à la sommité qui est constituée des patrons y compris nos partenaires privilégiés qui sont le ministère de la Communication, la HAAC. Je reste ouvert dans l'humilité et je suis prêt à recueillir toutes les remarques pour perfectionner et faire mieux.

Quels sont les grands chantiers pour le 2e mandat ?

Les grands chantiers se résument en dix (10) points. Les dix points, c'est de renforcer toujours la confraternité entre nous parce que quand vous observez bien, vous vous rendrez compte sur les plateformes qu'il y a que le monde de journalisme qu'on ne sait pas cuisiner en interne, mais on cuisine en externe, aux yeux du monde.

Là, j'invite tous ceux qui sont à la tête des organisations à jouer le rôle qui est le leur. Que ceux qui sont à la tête des patronats ne s'invitent pas dans les activités des syndicats de revendication.

Les syndicats sont là pour amener les patrons à donner des satisfactions aux employés. Je veux bien que nous ayons cette limite. Ça nous permettra de parler le même langage pour la victoire, l'évolution de la corporation.

Pour revenir sur la professionnalisation, j'affirme que quelque soit le baguage qu'on a, le recyclage est important. Donc nous allons faire en sorte qu'on assure des séries de formation à l'ensemble de la presse du CONAPP ou d'autres organisations.

Nous allons aussi continuer à travailler à ce que la convention collective devienne une réalité. Il faut que les syndicats comme le Synjit, l'Ujit... puissent se mobiliser pour affronter les patronats notamment le CONAPP, le PPT, l'ATOPPEL..., pour que la convention puisse être signée.

Nous avons fait un constat selon lequel les journaux papiers se produisent et sont concentrés rien qu'à la capitale. D'ailleurs, quand vous allez dans les banlieues de Lomé, c'est difficile de trouver les journaux. Donc nous pensons qu'il faut que nous allions chercher des bailleurs, des partenaires pour



El Hadj Arimiyao Tchagnao

que les journaux puissent être distribués dans tous les coins du pays, pour que tout le monde ait le même niveau d'information. Nous y travaillons.

L'autre constat est que les gens ont des difficultés en matière d'imprimerie, c'est ce qui fait d'ailleurs, certains sont irréguliers sur le marché.

Des gens ont des difficultés à paraître régulièrement alors qu'aucun pays ne peut se développer en se passant de la presse. Les grandes nations que nous admirons de loin, réussissent à cause de la communication et pour cette raison, nous sommes en train d'explorer des pistes pour avoir une imprimerie qui va commencer par faire des allégeances aux membres de notre organisation patronale et qui font du journal papier.

En dehors de cela, nous sommes en train de voir comment faire pour que l'aide soit revue de façon conséquente. Et pour ça, il faut faire des lobbyings.

Aussi, nous avons en vue de faire, en sorte que la solidarité soit renforcée, et en cela, nous avons un projet actuellement qui nous permet de voir et d'explorer des pistes de création d'une mutuelle.

Nous, du privé, nous n'avons pas de salaire, nous n'avons pas de matricule et donc si nous n'avons pas de mutuelle qui puisse nous permettre d'assurer nos vieux jours, se serait dommage.

Nous avons également envi de renforcer le positionnement de la presse togolaise au plan international. Il se fait de bonnes choses dans notre pays, mais parfois, c'est aveuglé de l'extérieur et donc le CONAPP va continuer par travailler comme il l'a fait il y a deux ans à ce que le Togo, s'ouvre davantage notamment au niveau des rencontres internationales qui concernent la presse.

Nous ferons en sorte que les garanties de liberté que le pays a, soient maintenues ou pourquoi ne pas être davantage améliorées. Voilà les points que nous sommes en train de vouloir exécuter dans les 2 ans.

Chaque jour, les organisations se créent, comment allez-vous prendre

pour réaliser l'union parce que parfois certains partenaires vous le demandent pour pouvoir avoir accès à certains accompagnements. Est-ce que ce ne serait pas bien d'aller vers une union totale de ses organisations ?

Quand on regarde dix ans en arrière, je crois que cette idée avait prévalu où une organisation internationale avait demandé à la veille des élections, aux organisations patronales de se mettre ensemble et elle fera en sorte que l'appui soit conséquent et qu'on sache évidemment qu'elle donne à des gens qui parlent d'une bouche commune. C'est ça qui a conduit à la création du Conseil National des Patrons de Presse. Et à l'époque, toutes les organisations patronales qui étaient là, s'étaient fondues. Mais je voudrais ouvrir une parenthèse pour dire que je ne suis pas en train de vendre très chère la peau du CONAPP ici, mais je crois fermement que cette organisation que je préside, malgré les clivages, ou conflits personnels qui ont surgi et qui ont amené des gens à se retirer, le CONAPP demeure ce qu'il est et continue de faire l'attraction.

Vers la fin de mon premier mandat, je peux affirmer qu'on a eu plus de 20 dossiers de patrons qui frappent à la porte. Je dis que s'il faut que les gens reviennent à la maison et que c'est Tchagnao qui doit quitter pour qu'on refonde, tant mieux, ce serait une très bonne chose.

D'aucun disent qu'au CONAPP, vous imposez des lignes aux patrons c'est pourquoi ils sont un peu retissant.

C'est du ridicule, on n'impose aucune ligne. Ceux qui disent qu'on dicte des lignes sont dans quelle organisation ? On peut retrouver tout le monde si les gens ont la bonne volonté, et chacun fera ce qu'il veut.

Autour de l'OTM qui est notre tribunal, nous avons pu, en temps de covid, nous mettre ensemble et avons parlé d'une bouche commune pour aller vers l'ambassade de France qui nous a permis d'avoir quelque chose pour faire tourner les rédactions. Nous nous som-

mes mis ensemble aussi avec l'Union européenne et le projet est en cours à ce jour, donc en clair, quand on y met la volonté, on peut faire beaucoup de choses.

Par rapport au dernier congrès, nous sommes en temps de crise sanitaire vous aurez pu repousser un peu plus votre mandat, pourquoi vous avez tenu à l'organiser ?

Ma vision est claire, nous critiquons les pouvoirs publics, nous critiquons les autres, mais ne montrons pas aux gens que nous sommes pire que les autres. Quand la pandémie s'est annoncée, et que les premiers cas ont été vu au Togo, nous étions conscients que le 18 mai, nous sommes obligés d'aller selon les textes, au congrès, mais nous l'avions repoussé à cause du virus dont la contamination était au summum en ce temps-là. Mais quelques semaines après, le gouvernement et les autorités sanitaires ont commencé à dire que nous devons apprendre à vivre avec la Covid-19. Ça veut dire que la maladie ne finira pas de si peu. Alors si la covid-19 va jusqu'à 10 ans, je vais rester président jusqu'à ces 10 ans? Alors que les textes disent que c'est 2 ans renouvelables une fois ? Si Jean-Paul avait eu aussi l'occasion et s'était accroché ? Si Djakouti avait eu l'occasion et s'était accroché? Nous avons rapidement donc compris qu'il ne faille plus tenir les câbles, qu'il faut nous remettre en cause. C'est ce que nous avons fait en appelant au congrès.

Pour le congrès, je me réjouis que tout a été mis en œuvre pour le respect des mesures barrières.

Un mot à l'endroit de l'équipe qui va vous accompagner pour ce second mandat ?

C'est des gens que je connaisse, ils sont dynamiques et efficaces. Je leur dis seulement courage, qu'ils fassent en sorte qu'on se mette dans la même synergie pour ensemble avec les membres et les autres confrères, pour relever les grands défis qui nous attendent notamment les 10 points que je viens de lister.

L'actualité, c'est la privatisation des sociétés d'Etat, la dernière, c'est le Ok donné par l'assemblée pour la privatisation de la NSCT. Alors Tchagnao, toutes les sociétés partent comme ça alors que celles qui ont été déjà privatisées ne sortent aucune fumée blanche.

Ceux qui ont en main la gestion de ce pays, savent bien là où ils amènent le bateau, nous sommes la population, on observe, et ce sont eux qui seront comptables de tout ce qu'ils font. Et comme un père ne donnera pas un plat chaud à son enfant, le gouverne-

ment togolais ait bien conscience.

Moi ce qui m'inquiète est qu'on risque de ne plus avoir de Banque nationale. Quand il y a une situation et on veut vous punir, on peut passer par ses Banques qui sont aux mains des étrangers.

Mais par rapport aux sociétés, le constat est là, moi, je n'ai pas vu là où on a privatisé et ça a donné un grand succès jusqu'à ce jour. J'ai souvenir de Togo électricité, on a privatisé Togocom, on observe, on se dit que le meilleur viendra. Avec la Nouvelle Société Cotonnière du Togo aussi on va prendre du temps pour observer.

Mais je ne souhaite pas que ses privatisations, au lieu de nous donner un épanouissement, une véritable assise financière, que derrière, on ait que des grincements de dents.

La route Lomé-Kpalimé est en chantier, les travaux ont été lancés, et c'est l'entreprise EBOMAF qui a en main les travaux, prions que ça aboutisse !

EBOMAF n'est pas qu'au Togo, elle en Guinée, au grand nord de la Côte d'Ivoire, en Érythrée, tout le Burkina c'est EBOMAF. Notre grand souhait est que le chantier aboutisse dans le délai et dans les normes. Nous sommes toujours dans notre peau de journaliste, on va observer et dès que le travail démarre, et s'il y a à dire, nous allons tirer l'attention des autorités du pays.

Pétrole-gate, les milliards dilapidés, dénonce le journal l'alternatif.

Nous sommes journalistes, nous-mêmes, on a des regards loin envers l'autre, j'avoue que l'Alternative fait des efforts parmi beaucoup d'entre nous, il y a eu des moments où il a été d'ailleurs félicité pas la HAAC pour certaines investigations, ici également, nous constatons qu'il a sorti un dossier. Maintenant, les autorités du pays, chaque fois que des situations pareilles se présentent, doivent savoir que c'est des pistes d'enquêtes qu'on leur à donner.

Vivement, que ce soit au niveau des gouvernants ou que ce soit au niveau de la justice, que les gens puissent ouvrir des enquêtes pour que le Togolais soit d'avantage éclairé sur cette affaire.

Président, votre mot de fin.

C'est dire aux togolais de faire en sorte que la maladie qui secoue le monde aujourd'hui, puisse faire moins de victimes. Que les mesures barrières soient respectées par tous.

Merci Président et bon mandat.

C'est moi qui vous remercie, bon mandat à nous tous.

Source : www.lopinion.tg



M. Hanses en compagnie de M. Aimé Ekpé a visité le siège de l'OTM où il a testé le dispositif de lavage des mains....

Monsieur le Chargé d'affaires, les relations de coopération entre le Togo et l'Union européenne sont au beau fixe. Quels sont les principaux axes de la coopération actuelle ?

Merci de me donner cette opportunité de présenter l'état de la coopération entre l'Union européenne et le Togo. Vous l'avez bien dit : cette coopération est très étroite et nos relations bilatérales sont excellentes. Nous avons beaucoup d'intérêts communs – la paix et la sécurité, le développement économique et social, la promotion du commerce et la création de l'emploi, la lutte contre les changements climatiques, l'ancrage de la démocratie et de l'état de droit – et l'Union européenne est prête à travailler ensemble avec nos partenaires togolais dans tous ces domaines. Nous avons récemment fait le point sur le suivi du premier Forum économique Togo-UE qui a eu lieu en juin 2019. Tout cela est très encourageant et nous donne confiance pour l'avenir de nos relations. Ces dernières années, donc entre 2014 et 2020, l'Union européenne a énormément investi dans la consolidation de l'Etat, y compris la réforme des finances publiques et des statistiques, le climat des affaires, la décentralisation, l'accès à la justice, le renforcement des capacités de la société civile. De même, nous sommes très engagés dans les travaux d'in-

frastructures, en particulier l'eau et l'assainissement ainsi que le secteur clé de l'énergie. Enfin, nous avons commencé à nous impliquer avec beaucoup de succès dans la promotion de l'agriculture biologique, notamment dans les filières de l'ananas et du miel. Je crois que dans la prochaine phase de la coopération UE-Togo (2021 – 2027) beaucoup de ces programmes vont continuer, mais avec un accent encore beaucoup plus important sur la croissance inclusive et la création de l'emploi, surtout pour les jeunes et les femmes, en phase avec les priorités du Plan National de Développement du Togo.

Depuis la reprise de la coopération entre l'UE et le Togo, quels sont les principaux investissements faits et dans quels domaines ?

Vous voyez partout dans le pays des réalisations qui témoignent de ce que l'Union européenne et ses partenaires de mis en œuvre ont réalisé. Vous avez le 4e Lac de la ville de Lomé inauguré en 2018, les nombreux ouvrages d'assainissement et d'accès à l'eau potable réalisés sur toute l'étendue du territoire, l'appui au secteur de l'énergie qui est incontournable dans la stratégie de développement du Togo, la modernisation du secteur de la justice, l'appui aux communes et aux collectivités locales, et j'en passe. Le Togo a également bénéficié de plusieurs programmes

thématiques et régionaux, afin d'accompagner des interventions dans les domaines des droits de l'homme, de la lutte contre le changement climatique, la lutte contre la criminalité, la migration, le transport, le commerce et l'intégration régionale, et la compétitivité. Toutes ces investissements de l'Union européenne ne sauraient cependant pas occulter une réalité cruciale : il appartient en effet au Gouvernement togolais, à tous les acteurs du développement et au peuple togolais dans son ensemble d'aller de l'avant et de faire du Togo un pays émergent. L'Union européenne restera un partenaire constant et fiable pour appuyer ces efforts.

Dans le cadre de la COVID 19, vous avez apporté un appui à la CNGR COVID-19 et aux médias du pays. Que pensez-vous de la sensibilisation sur le terrain à travers votre soutien ?

Nous sommes très satisfaits de ce qui se fait en général au Togo pour lutter contre cette pandémie. Sous le leadership du Chef de l'Etat, le Gouvernement a pris très tôt la mesure de la situation et a adopté une riposte adaptée à la dangerosité de la menace. L'Union européenne a apporté sa contribution, d'une part, sous forme d'un appui budgétaire qui va directement dans le trésor de l'Etat et, d'autre part, à travers des appuis directs à la Coordination nationale de gestion de la riposte (CNGR). Le projet avec les médias s'inscrit dans ce cadre. Nous sommes heureux de voir que le message passe sur le terrain. Et il faut féliciter l'ensemble des médias membres de la plateforme pour leur engagement sans faille.

La santé est une composante importante pour le développement dans nos pays. Quels sont les principales composantes de votre dotation en matière de santé au Togo ?

La santé en elle-même ne fait pas partie des axes prioritaires de notre coopération avec le Togo. Mais nous avons récemment appuyé un projet avec l'ONG AIMES-AFRIQUE pour des missions médicales à l'intérieur du pays. Nous avons débouqué à la faveur de la crise de la COVID-19 une enveloppe de 2.4 millions d'euros pour réhabiliter des centres médicaux, acheter des ambulances, fournir un accompagnement psychologique aux personnes touchées directement ou indirectement par la pandémie etc. L'Allemagne,

la France et la Chambre européenne de commerce au Togo (EUROCHAM) soutiennent également cet effort dans le cadre de ce que nous appelons la «TEAM EUROPE». Et bien que le secteur de la santé ne soit pas un des secteurs principaux de notre coopération avec le Togo, plusieurs actions que nous menons ont un impact majeur sur la santé des populations, comme les programmes eau et assainissement dans lesquels l'UE a investi plus de 100 milliards de FCFA au cours des dernières années. Comme vous le savez, les maladies liées à l'impossibilité d'accéder à des sources d'eau potable sont une des premières causes de mortalité en Afrique subsaharienne.

Les médias sont aussi, des acteurs importants dans la consolidation de la paix et de la démocratie au Togo. Vous avez donné un appui pour la sensibilisation présentement dans le cadre de la COVID 19. Y a-t-il d'autres actions que vous prévoyez mener en direction des médias dans les prochains mois en vue de renforcer ce secteur dans notre pays ?

La France fait beaucoup pour aider les médias togolais à réussir le pari de la modernisation. Il y a le projet de formation et d'appui au secteur de l'audiovisuel et des médias (PROFAMED) en cours d'exécution et qui permet à des dizaines de journalistes de se former. Comme je l'ai indiqué plus haut, l'UE, la France et l'Allemagne coordonnent leurs interventions au Togo. Et nous n'hésiterons pas à appuyer les médias à l'avenir lorsque des initiatives entreront dans les plans de notre coopération.

Propos recueillis par la plateforme@medias Togo



... et a inspecté les gels hydroalcooliques que l'UE a offerts aux médias partenaires



Economie

COVID-19: Le secteur privé très touché par les impacts du coronavirus

Le Conseil national du patronat (CNP) au Togo a rendu public récemment une étude sur les effets de la COVID-19 sur les entreprises opérant au Togo. L'enquête a touché au total 110 entreprises de divers statuts. Selon l'étude, sur les nombre des entreprises qui ont bien voulu répondre aux enquêteurs du CNP, 27% sont des sociétés anonymes, 36% des sociétés à responsabilité limitée et 37% des sociétés à responsabilité limitée unipersonnelles. D'après cette évaluation, les activités économiques et industrielles sont en forte baisse ou suspendu momentanément, comme dans les secteurs comme le tourisme et l'hôtellerie, le commerce et la distribution.

L'étude du patronat révèle que 41% des entreprises consultées ont dû suspendre leurs activités alors que 59% ont continué de fonctionner en mode ralenti. Au plan des emplois, 3% des entreprises ont été défini obligés de réduire le nombre d'employés, 91% ont mis leurs employés en chômage technique et 6% ont mis leur personnel en congé payé ou au régime de télétravail. Sur les revenus des entreprises (chiffres d'affaires), en termes d'impacts du COVID-19, 1% des entreprises estiment entre 0% et 10% la diminution de leur chiffre d'affaires ; 21% la situent entre 10% et 30% ; 14% des entreprises entre 30% et 50% ; et 64% des entreprises ont vu leur

chiffre d'affaires diminuer à plus de 50%. Pour alléger le fardeau sur les entreprises, les représentants des patrons d'entreprises font des suggestions aux autorités. Le conseil du patronat propose une batterie de mesures : prévoir un échéancier de règlement des dettes de la période de crise rééchelonnées sur une période de six (6) mois ; exonérer les importations des droits et taxes de porte sur les équipements de santé, matériels et les médicaments entrant dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 ; différer, pour une période de trois (3) mois, le paiement des impôts, les taxes et les versements assimilés dus à l'État ainsi que des charges sociales, du fait des difficultés de trésorerie des entreprises ; annuler les pénalités de retard dans le cadre de l'exécution de marchés et commande publics avec l'État et ses démembrements durant la période de crise ; poursuivre le paiement de la dette intérieure, en privilégiant les PME/PMI.

Ces propositions de mesures visent entre autres, à soulager tant soit peu la trésorerie des opérateurs économiques et préserver les emplois. En prenant en compte, les suggestions du patronat, les autorités pourraient à relancer l'économie nationale, et préserver le tissu socio-économique du pays.

Plateforme@mediaTogo

Les types d'entreprises enquêtées

Dans le cadre de cette enquête, plusieurs entreprises ont été touchées.

On distingue ainsi :

- Deux (2) entreprises agricoles,
- Cinq (5) du secteur de l'énergie,
- Huit (8) du secteur des transports et logistiques,

- Huit (8) du secteur de l'industrie,
- Huit (8) du BTP,
- Dix (10) banques et assurances,
- Dix-huit (18) du secteur des services,
- Dix-huit (18) du commerce et
- Trente-trois (33) du secteur de l'hôtellerie.

REMISE DES KITS DE PREVENTIONS AUX MEDIAS PARTENAIRES

(échantillon d'images)



Radio Métropolys (Lomé)



Radio JVA (Lomé)



Radio VGK (Kpalimé)



Radio ZION (Kpalimé)



Radio Speranza (Tabligbo)



Journal Lafiaa (Dapaong)



Radio Mecap Togo (Dapaong)



Radio Tchekélé Fm (Anié)



Mango matin (Mango)



Radio Bonne nouvelle (Lomé)

PROJET PLATEFORME DES MEDIAS D'APPUI A LA COMMUNICATION ET A LA SENSIBILISATION SUR LA COVID-19 AU TOGO

ENSEMBLE CONTRE LE CORONAVIRUS

PORTER UN MASQUE DE PROTECTION SI VOUS ÊTES MALADE

#RESTEZ CHEZ VOUS

Ensemble, luttons contre le Coronavirus !

DISONS NON AU CORONAVIRUS EN MILIEU SCOLAIRE. ENSEIGNANTS ET ELEVES, RESPECTEZ LES GESTES BARRIERES